

Les libertés syndicales ? Adieu ! - 1/1

En confirmant le 19 novembre 2002, les peines de prison prononcées par la Cour de Montpellier, la Cour de Cassation décide d'envoyer José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, en prison pour 14 mois...

La dureté sans précédent de cette condamnation montre la dégradation des libertés syndicales dans notre pays. Il est urgent que nous nous mobilisions massivement pour empêcher cette incarcération. Pour cela, nous demandons d'écrire sans tarder au Président de la République française.

Les lettres au Président de la République n'ont pas besoin d'être timbrées.

Un modèle de lettre est disponible ici :

[\[modèle de lettre\]](#)

Vous pouvez envoyer la lettre par voie postale mais vous pouvez écrire aussi au Président par le net, à l'adresse ci-dessous.

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

ou par email (faites un copier/Coller du texte de la lettre) :

[Ecrire au président de la république](#)

Pourquoi soutenir cette démarche ?

La défense des libertés fondamentales sur le web ne peut pas se faire de manière isolée.

L'affaire José Bové, au delà du fond du problème, est symptomatique de ce qui se passe actuellement en France ou plus généralement dans tous les pays occidentaux démocratiques : tout les moyens sont bons pour baillonner ceux qui ne sont pas dans la pensée unique ; pensée qu'on tente de nous faire avaler comme la seule possible.

Nous ne savons pas si Jose Bové a tort au raison au niveau des ogm, de l'omc, de la mondialisation et du reste... Ce n'est pas le problème.

Le problème est que nous voyons l'horizon de nos libertés se rétrécir à chaque nouvelle loi, à chaque nouvelle action de notre justice : entre prendre 90. 000 euros d'amende pour avoir dit une vérité sur un forum (sic) et se faire condamner à 14 mois de prison pour avoir alerter l'opinion sur le possible danger que représente les ogm... Il y a une ligne rouge commune : celle de notre droit à l'insoumission quand ce qu'on nous propose nous paraît injuste ou dangereux pour nous et nos proches.

C'est ce droit à la désobéissance, ce droit à ne pas accepter l'inacceptable que nous entendons aussi défendre.

Toute libertés perdues par une personne l'ait pour tout le monde. Tout droit bafoué pour une personne l'ait pour tous.